



MAIRIE d'ASTON

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 17 décembre 2025

PRESENTS : PUJOL Alain - AUTHIER François - CANAL Nathalie - DA LUZ FERNANDEZ Antoine - DA SILVA Denis - LASSALLE Jean - NORMAND Marie-Claude - VAQUIÉ Anne.

Absente et Représentée : CHAPUT Maëva (pouvoir donné à Mr DA SILVA Denis)

DATE DE CONVOCATION : 12 décembre 2025

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aston se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la mairie, sous la présidence de M. PUJOL Alain, Maire.

Ouverture de la séance à 18h30.

M. DA SILVA Denis est nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

1- DÉLIBÉRATION LOCATION APPARTEMENT AU 15 ROUTE DU ROUYRE

2-DIVERS

1- DÉLIBÉRATION LOCATION APPARTEMENT AU 15 ROUTE DU ROUYRE

Lors du CM du 25 novembre dernier, le conseil municipal ne s'était pas mis d'accord sur le choix de la personne à installer dans l'appartement vacant de la route du Rouyre.

La Mairie a donc demandé des justificatifs supplémentaires aux deux personnes intéressés (quittance de loyer, justificatifs garants...)

Tous ces documents étant reçus, le conseil municipal peut voter. Après plusieurs échanges, le CM a voté :

- ⇒ 2 pour la dame avec une fille
- ⇒ 5 pour la dame avec 2 enfants
- ⇒ 1 abstention

Le conseil municipal a donc choisi en majorité la dame qui a deux enfants qui pourront être scolarisés au RPI Aston-Les Cabannes en 2026.

2 - DIVERS

Mr le Maire informe que :

- Les retraités ayant reçu les colis de Noël étaient satisfaits et remercient le CM

Divers des élus :

- Sécurisation de la Place du Roussel par rapport à la vitesse excessive des véhicules => on prendra contact avec le CAUE pour un rdv en début d'année
- Le CM valide une motion de soutien aux Agriculteurs qui traversent une crise importante
- Les employés communaux devaient remplacer deux décorations lumineuses du village qui étaient défectueuses, mais avec le blocage à Sabart, nous n'avons pas pu louer la nacelle

La séance de ce conseil municipal est levée à 19h30.

Vu pour être affiché le 25 janvier 2026
Le Maire, Alain PUJOL